

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

4 mai 2023

---

VISANT À RENFORCER LA PRÉVENTION ET LA LUTTE CONTRE L'INTENSIFICATION  
ET L'EXTENSION DU RISQUE INCENDIE - (N° 1071)

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° CD93

présenté par

M. Thiébaud, M. Alfandari et Mme Violland

-----

**ARTICLE ADDITIONNEL****APRÈS L'ARTICLE 30 BIS, insérer l'article suivant:**

À compter de 2024, chaque participant au dispositif du service national universel participe à un atelier de sensibilisation au risque incendie et à la protection forestière.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Nous le savons, les forêts françaises sont aujourd'hui très largement menacées par le risque incendie. Les événements de l'été dernier ou encore l'incendie récent de la région des Pyrénées-Orientales en sont des exemples poignants et comme l'ont souligné de nombreux professionnels du secteur, non seulement le risque s'intensifie sous l'effet du changement climatique mais nous assistons également à des feux hors-normes qui mettent à mal la stratégie française de lutte contre les incendies pourtant reconnue à l'international.

Ce contexte nous rappelle l'importance de former et informer les populations aux risques d'autant que 90% des feux de forêts sont d'origine humaine.

L'objectif de cet amendement est ainsi d'intégrer dans le Service National Universel une sensibilisation au risque incendie afin d'informer et transmettre aux jeunes les bonnes pratiques à adopter, les différentes missions et stratégies de gestion forestière et de lutte contre les incendies. À travers cette sensibilisation ce seront également des métiers qui pourront être découverts. Enfin, il apparaît essentiel de former les jeunes générations aux bons comportements à adopter pendant et après la crise : connaître la signification d'un signal d'alerte, les gestes à acquérir pour se mettre à l'abri de la menace ou encore de savoir se préparer dans de bonnes conditions en cas d'évacuation.

Par la formation et l'apprentissage, les jeunes citoyennes et citoyens pourront être acteurs de la lutte contre les incendies et pour la protection de nos forêts.